

LOT 01 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Description :

Le présent lot comprend la fabrication, la fourniture, le stockage, la livraison, la manutention, l'amenée à pied d'œuvre, la mise en place, le réglage, les raccordements, les sujétions de pose et la parfaite finition de l'ensemble des ouvrages décrits ci-après, nécessaires au parfait achèvement de l'opération.

L'entreprise devra prendre connaissance de l'ensemble des pièces du marché, vérifier sur site les conditions d'accès, les dimensions, les réseaux existants, ainsi que la compatibilité des ouvrages avec les autres corps d'état.

Toutes les prestations nécessaires à une exécution complète, même non explicitement mentionnées, devront être comprises dans le présent lot.

1.1 MOBILIER INOX

Prescriptions générales

Le poste comprend la fourniture, le stockage, la livraison, la manutention, la mise en place, le réglage, le nettoyage en fin d'intervention, ainsi que toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution.

L'ensemble du mobilier inox sera destiné à un usage professionnel.

Les équipements seront en acier inoxydable, de qualité adaptée à l'usage en locaux de préparation, d'entretien ou assimilés, avec finition soignée, arêtes adoucies, stabilité parfaite et nettoyage aisé.

Les meubles et tables mobiles seront livrés avec dispositifs de mobilité adaptés à l'usage, assurant stabilité, résistance et facilité de déplacement.

Les dimensions indiquées sont données à titre de référence et devront être respectées, sauf adaptation validée par la maîtrise d'œuvre.

1.1.1 INOX01 – TABLE PLONGE CENTRALE 1500 x 750 x 900 MOBILE

Fourniture et pose d'une table plonge centrale mobile en acier inoxydable, de dimensions 1500 x 750 x 900 mm, destinée à un usage en cuisine professionnelle. L'ensemble comprendra un châssis mécano-soudé en inox AISI 304L, réalisé en tubes carrés 30 x 30 mm ou 40 x 40 mm, épaisseur 1,5 à 2 mm, avec soudures TIG continues, meulage hygiénique et arêtes adoucies. La table sera montée sur 4 roues pivotantes à structure zinguée ou inox, avec bandage polyuréthane alimentaire, diamètre 80 à 125 mm, fixation par platine 4 trous, capacité minimale 120 kg par roue, dont roues avec frein double action.

Le meuble comprendra une cuve inox intégrée en acier inoxydable AISI 304L ou 316L si exigence réglementaire liée à l'eau potable, d'épaisseur 1,5 à 2 mm, à fabrication emboutie, avec rayons intérieurs inférieurs ou égaux à R20, finition brossée grain 220, et évacuation centrale Ø 90 mm avec logement de bonde.

Mitigeur professionnelle en inox, type col de cygne orientable, adaptée à un usage intensif en cuisine et compatible avec les raccordements EFS/ECS et les exigences d'hygiène en ERP.

La table comprendra également une fontaine à eau inox avec structure et bac en inox AISI 316L, épaisseur 1,5 mm, équipée d'une grille égouttoir démontable et d'un robinet col de cygne, avec commande manuelle ou à pédale selon équipement retenu. Les raccordements à prévoir seront compatibles avec une alimentation EFS Ø 12/17 (1/2") et une évacuation Ø 32 ou Ø 40. Un kit antiéclaboussures inox perforé sera prévu. L'ensemble devra être conforme aux prescriptions applicables à l'eau potable, notamment ACS et EN 1717.

1.1.2 INOX02 – TABLE CAFE 750 x 750 x 800 MOBILE

Meuble inox mobile destiné à recevoir une machine à café, dimensions 750 x 750 x 800 mm, comprenant un châssis mécano-soudé en inox AISI 304L en tubes carrés, un plateau supérieur renforcé adapté aux charges d'exploitation, et une prise électrique intégrée au meuble pour l'alimentation de l'équipement, avec câblage et appareillage adaptés à un usage professionnel. Finition inox brossée, soudures TIG, arêtes adoucies, surfaces lisses et facilement nettoyables, sur 4 roues pivotantes dont version à frein selon besoin.

1.1.3 INOX03 – MEUBLE CHAMBRE FROIDE 370L MOBILE 1500 x 750 x 900

Fourniture et pose d'un meuble mobile de chambre froide, capacité indicative 370 litres, dimensions 1500 x 750 x 900 mm.

Le mobilier comprendra une structure inox adaptée à l'environnement de stockage froid, avec aménagements intérieurs ou supports selon modèle retenu, et système de mobilité compatible avec le sol et les contraintes d'exploitation.

L'ensemble devra permettre un entretien facile et une utilisation en environnement professionnel.

1.1.4 INOX04 – MEUBLE A DÉCHETS 750 x 750 x 900 MOBILE

Meuble à déchets mobile en inox, dimensions 750 x 750 x 900 mm, comprenant un châssis mécano-soudé en inox AISI 304L, un plateau supérieur, un habillage inox et **2 portes en inox épaisseur 3 mm**, montées sur **charnières invisibles**. Le meuble intégrera des compartiments de réception des déchets avec **capots de fermeture en inox**, munis de **poignées coulées dans un moule**, selon une **géométrie à définir par la maîtrise d'œuvre**. L'ensemble sera monté sur **4 roulettes**, dont équipement adapté à un usage professionnel. Finition inox brossée, soudures TIG, arêtes adoucies et surfaces lisses, facilement nettoyables.

1.1.5 INOX05 – TABLE CENTRALE 750 x 750 x 900 MOBILE + LAMPE

Table centrale mobile en inox, dimensions 750 x 750 x 900 mm, comprenant un châssis mécano-soudé en inox AISI 304L, un plateau supérieur renforcé, **2 tiroirs intégrés** et une structure montée sur **4 roulettes** adaptées à un usage professionnel. L'équipement comprendra également une **lampe sur pied en inox**, dont le **pied sera soudé sur le plan de travail**, avec **interrupteur poussoir intégré dans le tube**, et fourniture de l'ensemble du **système électrique**, appareillages, câblages, protections, alimentation et **raccordements nécessaires** au parfait fonctionnement. Finition inox brossée, soudures TIG, arêtes adoucies et surfaces lisses, facilement nettoyables.

1.1.6 INOX06 – TABLE CENTRALE 750 x 750 x 900 MOBILE

Table centrale mobile en inox, dimensions 750 x 750 x 900 mm, comprenant un châssis mécano-soudé en inox AISI 304L, un plateau supérieur renforcé, **2 tiroirs intégrés** et une structure montée sur **4 roulettes** adaptées à un usage professionnel. Finition inox brossée, soudures TIG, arêtes adoucies et surfaces lisses, facilement nettoyables.

1.1.7 INOX07 – TABLE CENTRALE TOP POLYETHYLENE 1500 x 750 x 900 MOBILE

Table centrale mobile comprenant un **châssis mécano-soudé en inox AISI 304L**, dimensions **1500 x 750 x 900 mm**, un **plateau supérieur en polyéthylène haute densité d'épaisseur adaptée à l'usage, minimum 20 mm**, **2 tiroirs intégrés** et une structure montée sur **4 roulettes** adaptées à un usage professionnel. Finition inox brossée, soudures TIG, arêtes adoucies et surfaces lisses, facilement nettoyables

L'ensemble sera adapté aux usages de préparation nécessitant une surface résistante, hygiénique et facilement entretenue.

La structure sera stable, rigide et montée sur système mobile adapté aux contraintes du local.

1.1.8 INOX08 – TABLE PLONGE LOCAL ENTRETIEN 1500 x 750 x 900 FIXE

Table plonge fixe en inox, dimensions 1500 x 750 x 900 mm, comprenant un châssis mécano-soudé en inox AISI 304L, un plan de travail inox avec très grande cuve intégrée, adaptée aux usages de lavage et d'entretien. Le meuble comprendra une robinetterie professionnelle adaptée, posée sur le plan de travail, ainsi que l'ensemble des accessoires, bondes, siphons, raccords et évacuations nécessaires au parfait fonctionnement. Un égouttoir inox fixé au mur sera prévu en complément de la cuve. Une étagère murale en inox, destinée au rangement d'un micro-ondes, sera également prévue, avec dimensions et positionnement adaptés à l'équipement retenu. Le plan de travail comportera une crédence inox de 20 cm de hauteur sur trois côtés. L'ensemble sera complété par un placard sous plan de travail pour rangement. Finition inox brossée, soudures TIG, arêtes adoucies et surfaces lisses, facilement nettoyables, selon équipement retenu, ainsi que tous renforts, fixations et accessoires nécessaires à une utilisation durable. La prestation comprendra la mise en place définitive, le réglage et toutes sujétions de fixation.

1.2 PLOMBERIE / CFO

Prescriptions générales

Le présent poste comprend l'ensemble des prestations de dépose, adaptation, fourniture, pose, raccordement, essais, mise en service et parfaite finition, nécessaires au bon fonctionnement des équipements mis en œuvre dans le cadre du présent lot.

L'entreprise devra repérer sur site les réseaux existants, vérifier leur état, leur position et leur compatibilité avec les nouveaux équipements.

Tous les raccords, accessoires, fixations, pièces spéciales, étanchéités, percements et rebouchages nécessaires seront réputés compris.

1.2.1 Raccordement ECS, EFS et EU sur réseau existant, y compris dépose évier existant

Réalisation des travaux de raccordement en eau chaude sanitaire (ECS), eau froide sanitaire (EFS) et évacuation eaux usées (EU) sur réseaux existants, pour l'ensemble des équipements concernés par l'opération.

La prestation comprend notamment :

le repérage et la vérification des réseaux existants ;

la dépose de l'évier existant, avec évacuation des gravats et matériels déposés ;

les adaptations de réseaux nécessaires ;

la fourniture et pose de tuyauteries, raccords, siphons, accessoires et organes de liaison ;

les raccordements complets aux appareils ;

les essais d'étanchéité, réglages et remise en état.

L'ensemble devra être exécuté de manière à garantir un fonctionnement parfait et conforme aux règles de l'art.

1.2.2 Fourniture et pose de rallonge électrique adaptée ERP

Fourniture et pose de rallonge électrique ou dispositif d'alimentation équivalent, adapté à un établissement recevant du public (ERP), pour alimentation des équipements concernés.

La prestation comprendra le matériel, les accessoires de protection, les fixations, les sujétions de passage et de raccordement, ainsi que la parfaite compatibilité avec les exigences réglementaires applicables aux ERP.

L'entreprise devra fournir un équipement robuste, sécurisé et conforme à l'usage professionnel attendu.

1.3 SERRURERIE

Prescriptions générales

Réalisation d'une structure de table demi-lune en acier thermolaqué, comprenant le support d'un plateau circulaire de 160 cm de diamètre, avec épaisseur à définir selon étude de l'entreprise afin de garantir la rigidité de l'ensemble et d'éviter tout phénomène de flambement ou de déformation du plateau.

La prestation comprend les études, la fabrication, les finitions et toutes sujétions de mise en œuvre de l'ensemble, défini comme suit :

– Plans et détails de fabrication à soumettre à l'architecte et au contrôleur technique avant exécution.

Un prototype, conforme à l'ensemble des contraintes décrites, sera réalisé pour validation avant lancement de la fabrication de l'ensemble des pièces.

La présentation de ce prototype se fera à Marseille, dans un lieu à convenir avec l'ENSA Marseille et la maîtrise d'œuvre.

– Ouvrage conforme aux normes européennes en vigueur et aux exigences réglementaires applicables.

– Structure support métallique reprise au sol, composée de profils acier du commerce, de type cornières en L, tubes creux, plats, ou tout autre profil adapté, dimensionnée suivant les notes de calcul de l'entreprise pour reprendre :

- le poids propre du plateau,
- les charges d'exploitation liées à l'usage courant,
- les charges liées à la consultation de livres, au travail et à la restauration légère.

Cela comprend tous raidisseurs, renforts, platines, assemblages et pièces spéciales nécessaires.

L'ensemble sera assemblé de manière à constituer un ouvrage unique, stable et solidaire.

Des percements dans le cadre recevant le plateau, permettant la fixation par vis à tête fraisée, seront à prévoir selon les pièces graphiques.

- Des patins antidérapants devront être mis en œuvre en pied de chaque appui en contact avec le sol.

Ces éléments assureront à la fois la stabilité de l'ouvrage et la protection du revêtement de sol contre tout risque de rayure.

Ils seront prévus réglables, afin de permettre un parfait calage de la table sur ses appuis.

- Traitement soigné des chants après découpe, ainsi que toutes adaptations, raccords, habillages, découpes particulières, façonnages et finitions spécifiques nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage.

- L'ouvrage devra présenter une ergonomie adaptée garantissant le confort des utilisateurs.

Les tables seront dimensionnées pour un usage par 3 étudiants.

Finitions :

- Finition par thermolaquage sur acier, après préparation adaptée du support, comprenant toutes opérations préalables nécessaires à la bonne tenue dans le temps du revêtement.

- Teintes, nuances et aspects au choix de l'architecte, y compris hors nuancier RAL standard, sur présentation d'échantillons, contretypes ou prototypes pour validation par l'ENSA Marseille et la maîtrise d'œuvre.

- Aspect de finition soigné, homogène et régulier, sans défaut d'application, sur toutes faces visibles.

- Les soudures, assemblages, meulages, arasements et découpes seront particulièrement soignés et finis avec précision, en vue d'obtenir un rendu qualitatif compatible avec la finition thermolaquée.

- Mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant et les règles de l'art, y compris toutes sujétions techniques, produits et fournitures nécessaires.

- La prestation comprend toutes sujétions de finitions, moyens de mise en œuvre, adaptations, accessoires, manutentions, matériels de chantier, protections, moyens de levage et d'acheminement, travaux préparatoires et de finition, ainsi que toutes prestations nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage.